

# Les associations de parents

## OGEC – APEL

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique	Association de Parents de l'Enseignement Libre
<p>L'OGEC confère à l'établissement scolaire une existence juridique.</p> <p>L'OGEC adhère à l'Union Départementale (UDOGECE), elle-même liée à l'Union Régionale (UROGEC) et à la Fédération Nationale (FNOGEC).</p> <p>Le <b>Conseil d'Administration de l'OGEC</b> est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de personnes soucieuses de la bonne gestion de l'établissement, parents d'élèves ou non</li><li>- de membres de droit : le Président de l'APEL, le Curé de la Paroisse, le Directeur Diocésain, et le Président de l'UDOGECE</li></ul>	<p>Association régie par la loi 1901</p> <p>L'APEL est la seule association représentative des parents d'élèves reconnue par l'Enseignement Catholique.</p> <p>L'APEL de l'établissement adhère à l'APEL de Vendée, adhérente à l'APEL académique, elle-même membre de l'APEL nationale.</p> <p>Le <b>conseil d'Administration de l'APEL</b> est composé de parents ayant leur(s) enfant(s) inscrit(s) dans l'établissement et du président de l'APEL départementale ou son représentant (membre de droit).</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>MISSIONS</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>MISSIONS</u></b></p>
<p>En lien étroit avec le chef d'établissement, l'APEL, la Paroisse et les structures diocésaines, l'OGEC assure :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La gestion financière et comptable de l'établissement</b></li><li>• <b>L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier</b></li><li>• <b>La fonction employeur des personnels non enseignants.</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La représentation des parents :</b> lors des réunions, au C.A. de l'OGEC, auprès des instances de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.</li><li>• <b>Les services aux familles :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- l'accueil,</li><li>- l'animation et l'accompagnement,</li><li>- l'information.</li></ul></li></ul>
<p style="text-align: center;"><b><u>RESSOURCES</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>RESSOURCES</u></b></p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Les rétributions financières</b> versées par les familles</li><li>• <b>Les contributions et subventions</b> versées par l'Etat et les collectivités territoriales</li><li>• Et pour une part souvent nécessaire, d'autres ressources légalement autorisées (recettes de kermesse, fêtes etc...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>L'adhésion</b> volontaire des familles</li><li>• Les <b>subventions</b> versées par les collectivités territoriales</li><li>• Eventuellement les <b>recettes de manifestations</b> (pour des actions éducatives)</li></ul>
<p style="text-align: center;"><b><u>FINANCEMENT</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>FINANCEMENT</u></b></p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les rétributions financières versées par les familles, les autres ressources légalement autorisées (recettes de fêtes, kermesses, location, subventions d'autres associations, dons....) sont destinées à <b>assumer l'immobilier et les frais inhérents au caractère catholique de l'établissement ;</b></li><li>• Les diverses participations et subventions versées par l'Etat et les collectivités territoriales (Commune, Département, Région) sont destinées à prendre en <b>charge les dépenses de fonctionnement courantes.</b></li></ul>	<p>L'APEL, outre ses propres dépenses, en concertation et à la demande du chef d'établissement, peut financer les dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• participation à <b>l'achat de matériel lié au caractère catholique de l'établissement.</b></li><li>• participation aux dépenses liées aux <b>sorties scolaires, voyages...</b> (l'APEL ne doit pas être organisateur).</li><li>• organisation et financement de <b>conférences et d'interventions à l'école, destinées aux familles et/ou aux élèves.</b> Elle peut aider financièrement l'OGEC, par le biais de subvention.</li></ul>

# L'APEL Boulogne-La Merlatière

## Les manifestations de l'APEL en 2019-2020

Pendant l'année scolaire 2019-2020, différentes manifestations ont été organisées par l'APEL :

- ❑ Fabrication et vente de jus de pomme
- ❑ Vente de parfums
- ❑ Matinée de Noël (spectacle offert aux enfants)
- ❑ Vente de gâteaux Bijou
- ❑ Photos scolaires

Vos nombreuses participations lors de ces manifestations permettent de financer une partie des sorties pédagogiques prévues au cours de l'année scolaire. Merci à tous pour votre participation et merci à tous nos bénévoles pour leur implication.

N'hésitez pas à nous rejoindre !!!



## Composition du bureau 2019-2020

De gauche à droite : Mathias Hermouet (trésorier), Lorène Bernard (secrétaire), Damien Rabillard (membre), Cora BARBARIT (membre), Angélique Bléry (membre), Jessica Anne (membre), Audrey Pelletier (présidente)

**Vous êtes intéressés pour rejoindre l'APEL ?  
N'hésitez pas à vous faire connaître au  
06.52.28.75.94 ou par email :  
[apel85140@yahoo.com](mailto:apel85140@yahoo.com)  
Nous vous accueillerons avec plaisir !**